

78 votre canton

/ Auteuil / Autouillet / Bazoches sur Guyonne / Béhoust / Beynes / Boissy sans Avoir / Flexanville / Galluis / Garancières / Goupillières / Grosrouvre / Jouars-Pontchartrain / Marcq / Mareil le Guyon / Méré / Les Mesnuls / Millemont / Montfort l'Amaury / Neauphle le Château / Neauphle le Vieux / La Queue lez Yvelines / Saint-Germain de la Grange / Saint-Rémy l'Honoré / Saulx-Marchais / Thoiry / Le Tremblay sur Mauldre / Vicq / Villiers le Mahieu / Villiers Saint-Frédéric /

Montfort l'Amaury

Routes

Non à une liaison routière Nord / Sud à deux fois deux voies

Le département des Yvelines a décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une infrastructure auparavant dévolue à l'Etat conformément aux documents d'urbanisme depuis 1967, à savoir la liaison Seine-Aval / Saint-Quentin en Yvelines.

Lors de la séance du Conseil général du 12 juillet 2006, j'ai pris position contre ce projet dans une configuration à deux fois deux voies tout en adhérant à une solution de contournement à deux fois une voie des villages sinistrés, Beynes notamment, par le trafic automobile de la RD 191.

Les caractéristiques et le tracé de ce projet font toujours l'objet d'études préliminaires dont le contenu sera porté à connaissance, dans le cadre de la concertation.

En outre, le Département a obtenu de la Région à l'occasion du projet de révision du

SDRIF, la suppression du principe d'une nouvelle liaison RN 12/RN 10 au sud du canton. Le projet de déviation Nord de la RD 191 a donné lieu à plusieurs engagements de principe du Département pour préserver la ruralité du canton.

Cependant, la prise en compte réelle de cet objectif est un exercice délicat qui mérite la plus grande attention tout au long du déroulement de ce dossier.

Pour l'heure, l'objectif essentiel est simple : proscrire un projet à deux fois deux voies. ■



La plaine agricole.

PNR Extension du Parc Naturel Régional : 11 communes du canton candidates

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse âgé de 20 ans est le plus petit parc de France. Situé entre deux grands axes A10 et N10, il compte 21 communes. Il fonctionne sur la base d'une charte de 10 ans qui touche à sa fin.

Le 27 juin dernier, le Conseil Régional d'Ile-de-France a retenu un périmètre d'étude comprenant 77 communes qui auront à élaborer ensemble le contenu de la nouvelle charte en vigueur, à compter de 2009.

Au terme de cette réflexion, les communes auront à se prononcer sur son contenu pour confirmer leur adhésion. Onze d'entre elles appartiennent au canton de Montfort l'Amaury : La Queue lez Yvelines, Galluis, Méré, Mareil le Guyon, Jouars-Pontchartrain, Bazoches sur Guyonne, Grosrouvre, Montfort l'Amaury, les Mesnuls, Saint-Rémy l'Honoré, le Tremblay sur

Mauldre. L'Etat arrêtera le nouveau périmètre du parc, alors que la Région et le Département fixeront leur participation à l'investissement dans un cadre pluriannuel.

Le bon aboutissement de ce dossier apportera des garanties supplémentaires pour préserver l'identité du territoire des communes en cause et protéger leurs espaces agricoles et paysagers.

Ce projet extrêmement positif s'inscrit dans une démarche de développement durable, synonyme de préservation de notre cadre de vie.

Edito

Au centre du département des Yvelines et aux portes de l'urbanisation, notre Canton a su malgré tout maintenir ses caractéristiques rurales.

C'est le résultat d'une action attentive des élus locaux soutenus par une large majorité d'entre vous et d'une vigilance permanente des associations de défense de l'environnement.



La préservation du caractère rural est au cœur de notre qualité de vie. Nous le savons et nous y tenons.

En cette période de réflexion sur les grands enjeux d'aménagement de la Région Ile de France et de mise en place d'une intercommunalité renforcée, il nous faut rappeler nos orientations pour l'avenir de notre territoire :

> en refusant la création d'une nouvelle voie de la Mauldre à deux fois deux voies,

> en adhérant au principe d'une extension du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui intègre notamment Jouars-Pontchartrain, Méré, la Queue lez Yvelines et Galluis traversées par la RN 12.

Ces deux démarches favoriseront la protection de l'espace agricole et donc la préservation de nos paysages et le maintien du caractère rural du canton.

C'est fondamental pour respecter l'identité et les équilibres harmonieux de notre territoire et conserver le mode de vie que nous avons choisi.

Hervé PLANCHENAUT
Vice président
du Conseil général des Yvelines

C'est un des éléments de maîtrise nécessaires à un aménagement et un développement qualitatifs de notre territoire cantonal, au même titre que le schéma intercommunal (SCOT), notamment le long des axes de la RN12 et de la ligne ferroviaire SNCF Paris-Dreux. ■



La gare routière du collège François Rabelais à Beynes.



L'espace récréatif du collège Saint-Simon à Jouars-Pontchartrain.

Collèges

Les travaux d'été

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement 2003-2007, les collèges de notre canton ont bénéficié de lourds travaux cet été.

> A Beynes, collège François Rabelais

Le Conseil général a fait réaliser des gros travaux de maintenance concernant les menuiseries extérieures, les volets roulants et deux salles de sciences pour un montant de 818 000 €.

De son côté, le SIVOM de Montfort l'Amaury a pris en charge la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de la gare routière en service depuis la rentrée pour une somme de 360 000 € TTC.

> A Montfort l'Amaury, collège Maurice Ravel

Le Conseil général a décidé la réhabilitation/restructuration du collège Ravel pour un montant de 7.3 M€. Les travaux ont débuté en juin 2006. Ils seront achevés pour la rentrée 2008.

> A Jouars-Pontchartrain, collège Saint-Simon

Le Conseil général vient de faire procéder à l'aménagement de l'espace récréatif et des talus qui le bordent pour 95 000 €.

La zone de réserve sera restructurée au printemps 2008 ; le réaménagement de la partie cuisine interviendra à l'été 2008. ■

Contact

Pour joindre Hervé Planchenault, votre conseiller général par téléphone : 01 34 86 23 48 par mail : hplanchenault@cg78.fr

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a été inaugurée le 5 octobre dernier par Christine Boutin, Ministre du logement, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Général des Yvelines et de Claude Jeannerot, Président de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement. Située au 3 rue Jean Mermoz à Versailles, et présidée par Alain Schmitz, Conseiller Général, cette association a été créée en 2006 à l'initiative du Département des Yvelines dans le cadre de sa politique en faveur du logement. Assurant une véritable mission de service public, cette agence devrait pouvoir accueillir rapidement de nombreux particuliers en quête de réponses juridiques, financières et fiscales.

Groupe socialiste

Réorganisation de l'Action Sociale Départementale : cette réorganisation manque clairement de transparence. Élus d'opposition et organisations syndicales n'ont été ni consultés, ni informés. Nous ne contestons pas l'intérêt de moderniser l'Action Sociale afin de proposer des services de meilleure qualité pour les usagers et des conditions de travail optimales pour les agents. Mais la refonte de la principale compétence du Département aurait mérité un travail plus suivi avec les élus et le personnel concerné. La précarisation du travail et la fragilisation des cellules familiales qu'elle induit sont autant de défis à relever en matière d'insertion et de solidarité. Notre collectivité a ainsi le devoir de mettre à disposition de tous un outil de maintien du lien social plus juste et efficient.

Groupe communiste

M. Sarkozy et le MEDEF veulent fracasser notre modèle social et la solidarité. Il s'attaque à marche forcée à toutes les garanties des salariés : les 35 heures, le droit à la retraite, les régimes spéciaux, le droit à l'assurance chômage, la Sécurité sociale, le droit du travail, la santé, le SMIC, le patrimoine des personnes dépendantes... Le patronat pavise, les assurances privées se frottent les mains. Le Président annonce que «le dialogue social» ne changera rien à ses projets de recomposition d'une société assise sur des valeurs redoutables : l'individualisme, le profit. La mobilisation pour une riposte la plus large doit s'organiser dans la rue mais aussi dans les urnes. Nous y contribuerons de toutes nos forces.